# departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

**SEANCE DU 26 juin 2000** 

Votants: 40

Convocation du Conseil Municipal : le 9 juin 2000

Cession gratuite d'un délaissé de terrain en bordure de la rue de Genève

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 30 juin 2000

[Annexe]

#### Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

#### Présents:

### Adjoints:

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

#### Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

#### Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

## Excusés:

### Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200353

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000** 

**Urbanisme & Affaires Immobilières** 

Cession gratuite d'un délaissé de terrain en bordure de la rue de Genève

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,
Monsieur accepte de céder gratuitement à la Ville de NIORT un délaissé de terrain, destiné à être incorporé dans le Domaine Public Communal, en bordure de la rue de Genève (parcelles cadastrées section BI n° 751 - 754 - 756 pour environ 130 m²).
Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :
- approuver cette cession aux conditions énoncées ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.
Tous les frais afférents à cession seront imputés au chapitre 908-221-2151 du Budget.
LE CONSEIL ADOPTE  Pour: 40

0

0

Contre:

Abstention:

Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :